

RAPPORT DU MAIRE 2021

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au cours du mois de juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2020 de la Ville.

Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2020

L'audit de nos livres au 31 décembre 2020 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

États financiers 2020

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2020 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de 7 013 525 et que les revenus d'investissement ont atteint 256 659 \$ (majoritairement des subventions). Ce qui a généré des revenus totaux de 7 270 184 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 7 375 584 \$.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 558 531 \$

Plusieurs éléments non prévus au budget expliquent ce surplus élevé, dont :

- montant de compensation du MAMH pour la COVID : 252 542 \$
- Vente de terrains : 160 000 \$
- Droit de mutations : 30 067 \$

Le montant de remboursement en capital pour 2020 a été de 252 931 \$ par rapport à un montant budgété de 253 205 \$.

Au 31 décembre 2020, le surplus accumulé non affecté non consolidé s'établit à 1 351 220 \$ comparativement à 943 915 \$ au 31 décembre 2019. Un montant de 209 685 \$ a été utilisé en 2020 pour l'achat et l'installation des lumières de rue au DEL.

Au 31 décembre 2020, la dette totale à long terme s'élève à 7 267 540 \$, de ce montant 707 512 \$ sont à la charge du gouvernement provincial, 1 928 872 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 238 500 \$ à la charge de la Régie d'incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 1 162 348 \$. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d'immobilisations :

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS	RÉALISATIONS (\$)
Infrastructures	605 593
Bâtiments	376 004
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	144 736
Ameublements et équipements de bureau	36 015
Terrains	
TOTAL	1 162 348

Principaux projets réalisés :

- Achat futur garage municipal (16 David-Swan)
- Changement des lumières de rue au DEL
- Changement du ponceau rue Georges-Pinard
- Nouveaux modules de jeux – Parc des Deux Rivières
- Achat et installation d'abribus
- Murale sur le mur du bâtiment de la SADC
- Nouveau serveur à l'Hôtel de Ville
- Nouveau site internet
- Conclusion des travaux de rénovation de la Salle des Chevaliers

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2020 sur notre site internet www.eastangus.ca ou à visionner la présentation la séance du conseil municipal du 7 juin 2021.

Utilisation de l'aide financière reliée au COVID-19 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

À la fin de l'année 2020, la Ville de East Angus a reçu une aide financière de 252 542 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les années 2020 et 2021, afin d'atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances de la Ville. La Ville a la responsabilité d'informer ses citoyens de l'utilisation de l'aide reçue .

Pour l'année 2020, la Ville a utilisé un montant de 53 297 \$ pour :

- L'achat de signalisation, achat de produits pour les mesures sanitaires

- Adapter la salle du conseil municipal pour les séances de la cour
- Achat de logiciels pour le télé-travail
- Compenser les pertes de revenus reliées aux locations de l'aréna
- Compenser les pertes de revenu reliées à la baisse des taux d'intérêt sur les taxes en retard

Pour l'année 2021, la Ville utilisera un montant de 199 245 \$ pour :

- Acheter des produits pour les mesures sanitaires
- Compenser les pertes de revenus reliées aux locations de l'aréna
- Compenser les dépenses supplémentaires reliées au service des camps de jour
- Compenser les pertes de revenu reliées à la location de salles
- Compenser les pertes de revenu reliées à la baisse des taux d'intérêt sur les taxes en retard
- Compenser les pertes de revenu reliées aux constats d'infraction
- Compenser les dépenses supplémentaires pour l'élection de novembre

CONCLUSION

Je profite de l'occasion pour remercier tous les élus pour leur excellent travail. À notre dernière année de mandat, nous sommes fiers du travail accompli. En novembre 2021, il y aura les élections municipales.

Nous avons fait cheminer plusieurs dossiers et nous avons effectué de belles réalisations. Je voulais aussi remercier toute l'équipe municipale qui nous appuie dans nos nombreuses demandes. Nous avons eu un temps d'arrêt dans plusieurs activités, avec la situation que nous vivions tous, mais nous espérons que tout reprendra bientôt pour enfin se revoir dans nos activités.

Au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lyne Boulanger, Mairesse